

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 1^{er} OCTOBRE 2024

L'an **deux mil vingt-quatre**, le **1^{er} octobre** à **dix-neuf heure trente**, les membres du Conseil Municipal de la Commune de **COLY-SAINT-AMAND**, se sont réunis salle du conseil municipal de **SAINT-AMAND DE COLY** sur la convocation qui leur a été adressée par Vincent GEOFFROID, Maire conformément aux articles L 2121-10 et L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation à la réunion du Conseil Municipal : **25 septembre 2024**

Nombre de conseillers en exercice : **19**, Présents : **15**, Votants : **17**,

PRÉSENTS : M. BREUIL J-L., M. GEOFFROID V., Mme LASSERRE M., NOUET M. ; M. VALADE R., CESSAC J-B., M. DEMONEIN J-M ; Mme DE VIDO M-P. ; M. HAMELIN J. ; Mme BERTHELOT-ROULLAND Sylvie ; M. DELPIT M. ; Mme LAJUGIE Y ; Mme ESPIAUT E. ; Mme RENAUDIE N. ; M. BARJOT V.

EXCUSÉ(E)S: Mme LAJOINIE S., M. BARCONNIERE D., M. MAGNE A-P., M. DELPIT G.,

Mme LAJOINIE Sandra a donné procuration à M. GEOFFROID Vincent.

M. MAGNE Alain Pierre a donné procuration à M. BREUIL Jean-Louis.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. **M. Jean-Louis BREUIL** est désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 septembre 2024
- 2/ Intervention du syndicat mixte de la basse vallée de la Vézère (SMBVV)
- 3/ Bilan des journées européennes du patrimoine et des 900 ans de l'abbatiale
- 4/ Point sur le plan de financement de l'aménagement du bourg de Coly
- 5/ Point sur les devis de voirie
- 6/ Point rentrée scolaire
- 7/ Organisation des saveurs de l'automne
- 8/ Divers

1/ Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 septembre 2024

Après lecture le procès-verbal du 3 septembre est adopté à l'unanimité.

2/ Intervention du syndicat mixte de la basse vallée de la Vézère (SMBVV)

Deux interventions tests ont eu lieu :

- Lieu-dit Le Go (sortie du bourg de Coly)
- Chemin de la boissière sur la propriété de M. Grangier.

Un nettoyage et des aménagements vont être effectués.

Le 15 octobre est prévu une réunion salle de convivialité à 09h00 pour présenter les travaux réalisés et les conclusions du SMBVV.

3/ Bilan des journées européennes du patrimoine et des 900 ans de l'abbaye

- Fin des travaux de l'abbatiale : inauguration
- Inauguration de la rapiette à trois têtes (ancien restaurant Gardette)
- Deux conférences réussies
- Concert gratuit réussi
- Spectacle des voyageurs de mots réussi
- Bon buffet préparé par Anita Pentecôte dans la cour de la rapiette à trois têtes
- Mapping sur l'église réussi.

Dans l'ensemble une bonne journée

4/ Point sur le plan de financement de l'aménagement du bourg de Coly

Le reste à charge serait de 314 236.87€ (environ 50% des travaux)

Le département n'a pas répondu mais dans l'ensemble diminue ses aides aux communes.

Les travaux sont reportés à 2025.

Adour Garonne ne donnera de réponse qu'une fois les travaux démarrés car la demande est à effectuer après le choix des entreprises.

Au moment du budget un nouveau plan de financement sera établi.

Il faudra consulter le bureau Desjante et la commission.

5/ Point sur les devis de voirie

Plusieurs devis sont présentés, l'entreprise Bonnassie est retenue pour des travaux démarrant début octobre.

Des travaux sont à voir chez Philippe Hamelin (des tranchées pour ralentir l'eau ainsi qu'un revêtement devant, étude sera faite par l'entreprise Bonnassie et Michel Delpit.

6/ Rentrée des classes

56 élèves à ce jour, l'effectif est stable.

Une évolution est à prévoir en 2025. Un élève en handicap rentrera à l'école : situation à étudier.

Devis demandé pour l'abattage du tilleuil de l'école et taille des platanes devant les remparts à Jean Hamelin.

Un avenant Toshiba (22€ de plus par mois) pour dépanner le photocopieur de l'école en cas de besoin.

7/ Saveurs de l'automne :

Nouvelle organisation pour la dégustation de produits locaux comme la truffade.

8/ Divers

- A la suite de rencontres avec l'association écocycle, il a été décidé que la convention serait reconduite jusqu'en décembre où un bail sera proposé.
- Rencontre le mardi 29 octobre à 18h00.
- Bon retour du député Sébastien Peytavie sur l'aménagement PMR du bâtiment Gardette.
- Atchoum : plan de mobilité dans les zones rurales. Offre entreprise privée à la communauté de communes. Attente d'éléments de communication de la communauté de communes pour les tickets entre autres.
- Salle de convivialité : Mme Dachary a démarré son activité.
- Demande d'Aurélie Lagleine pour une mise à disposition d'une petite salle au vieil hôpital afin d'organiser des réunions commerciales. Une participation pour les fluides sera demandée.

- Demande de concession au cimetière de Coly : Florence et Gérard Delmas, une concession leur sera vendue (la B48a)
- Troisième lieu : un problème de panne informatique a conduit Valibhay a décidé de rompre le contrat avec le multiple rural qui exploitera la station par lui-même.
- Martine Lasserre fait part d'un audit réalisé avec Laurent Cheyrou sur les menus de la cantine pendant un trimestre de l'année scolaire 2023/2024. Ce travail confirme le respect de la loi EGALIM par la cantine scolaire. Ce travail sera présenté au prochain conseil d'école le 12 novembre. Il sera proposé de créer une commission « menus » aux parents d'élèves.
- Marché de Noël : Emmanuelle, Marie-Pierre et Annick pour une commission.
- Souhait du RDE d'installer un bâtiment logistique sur notre secteur. Projet de raccordement entre Coly et St Amand pour 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

OBSERVATIONS

Signatures du Conseil

Le Maire,

V. GEOFFROID